

"Lou Vergier"

Suite à la création d'un verger communal derrière la salle polyvalente, l'association "Lou Vergier" a vu le jour. La première assemblée générale se tiendra le samedi 15/01/2022 à 10h00 à la salle polyvalente pour s'ouvrir au plus grand nombre et accueillir ses futurs adhérents ! louvergier@orange.fr , tél 07 87 32 38 65



ACCA

Info Chasse la Montagnarde

Il est important de quantifier les dégâts causés par les ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) sur la commune. Un arrêté ministériel modifié du 3 juillet 2019 fixe la liste des ESOD par département.

Pour la Creuse, seuls la fouine, la martre, le renard et la corneille noire figurent sur la liste ministérielle. Sachez de plus qu'en l'absence de relevé de prédation, le déclassement et classement d'une espèce parmi les ESOD est quasiment assuré à terme, ce qui a pour conséquence de ne plus pouvoir piéger, ni procéder à la destruction à tir des dites espèces même en cas de prédictions importantes. Par conséquent, je vous invite à me contacter dès que vous avez des dégâts sur la volaille notamment, pour remplir une déclaration de prédation.

Vous trouverez un complément d'informations sur ce sujet sur le site de la commune.

Sincères salutations, le président Thierry Mathias
06.59.22.07.75.

Nouveaux Arrivants

M. Ionut DIMA et Mme Katarzyna KALINKOWSKA, 1 Bord

Mme Christiane BIANCO, 9 Route des Cascades

M. METEYER et Mme BONTRON, 2 Puy La Croix

Les comptes rendus du conseil municipal sont affichés en mairie et les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet.

Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
05 55 64 91 54

comunestpardouxmorterolles@orange.fr
www.commune-de-saint-pardoux-morterolles.fr

Pour un rendez-vous personnalisé, avec le maire ou ses adjoints, contacter le secrétariat.

Directeur de publication : Patrice Pataud
Responsable de la rédaction : L'équipe municipale
Conception Graphique : Jean-François Cuquemelle
Crédits photographiques : L'équipe municipale - pixabay

Chant de Pierre

Michel Truffy : 0555649164
chantdepierres@orange.fr



Société Scolaire Forestière

JC Paul Carrier : 0555649144
Alain Comencini : 0555649173
scte.scolaireforestiere@gmail.com

La Grange Brodée

En raison de la crise sanitaire les soirées contées sont annulées.
Ouverture tous les jours de 14h à 18h sur appel téléphonique :

Walter Drapiewski
0689751797 ou 0555641583

Open Door

Peter Edmondson
Président

0647542009
opendoor23.com



LE PARDOLLIEN

"Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps."

N°14

ÉDITO

Pardolliennes, Pardolliens,

Ces dernières semaines, au cours desquelles nous avons bénéficié d'un été indien inespéré, nous avaient donné à croire que la COVID n'était plus dans une phase active. Malheureusement les médias s'en font largement l'écho, nous allons devoir affronter ce qui nous a d'abord été présenté comme une vaguelette, mais qui s'avère être incontestablement une cinquième vague de l'épidémie dont il est aujourd'hui encore impossible de mesurer l'ampleur.

La situation évoluant quotidiennement, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Mon équipe et moi-même avons néanmoins décidé de faire un choix, celui de l'optimisme... A cet effet vous trouverez en page 3 les dates des festivités que nous envisageons pour Noël et la nouvelle année ainsi que la date de notre première assemblée d'habitants. Nous nous y étions engagés et nous espérons bien pouvoir tenir cette promesse. Nous n'avons évidemment aucune maîtrise sur le devenir de la situation sanitaire. Si l'épidémie se stabilise, les dates seront maintenues, dans le cas contraire nous n'aurons d'autre choix que d'annuler ou reporter, chacun le comprendra.

Cependant l'avancement des divers chantiers que nous avons mis en œuvre, ne devrait pas être trop fortement impacté. Si les travaux de l'église s'allongent dans la durée cela tient à ce que le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé la réalisation d'une tranche nouvelle de travaux, jusqu'alors optionnelle : la réfection de la toiture du clocher en bardeaux de châtaignier et de la nef en tuiles canal en remplacement des tuiles mécaniques, mal adaptées à la pente du toit. Le chantier reste donc encore pour plusieurs mois interdit au public pour des raisons évidentes de sécurité. L'inauguration n'est envisageable, au plus tôt, que fin 2022. Pour cette raison nous avons fait le choix d'insérer une page supplémentaire avec des photos légendées de ce qui a été réalisé. En ce qui concerne les autres chantiers nous vous tenons informés de leur avancement dans les pages intérieures.

Je vous l'ai dit, mon équipe et moi-même, faisons le choix de l'optimisme et nous espérons vous retrouver nombreux aux événements festifs prévus sur notre commune. Une première rencontre d'habitants vous est proposée dès le printemps, cela afin de répondre au mieux à vos questions et attentes. Je me permets de vous souhaiter le meilleur en cette nouvelle année pour vos proches et vous-mêmes.

Le Maire, Patrice Pataud

Les Travaux

Gîte du Bourg de Saint Pardoux

Après l'élargissement et la réfection de la route d'accès au gîte, d'autres travaux d'amélioration ont été votés :

Remplacement de l'ensemble des huisseries par du double vitrage pour améliorer l'isolation et donc s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Pour le confort de nos hôtes, le mobilier du salon se voit remplacé.

Ces améliorations nous semblent indispensable au vu de sa fréquentation croissante, dont nous nous réjouissons.

Le hangar municipal

Quelques retards sont à déplorer dus à la difficulté d'approvisionnement à l'échelle nationale, notamment en ce qui concerne les matériaux de construction. Toutefois les portes commandées ont enfin pu être mises en place et le bardage est quasi terminé. Comme le montre la photo, des élus de communes avoisinantes se sont rendus sur le site pour voir ce bâtiment original réalisé à partir du bois communal. Ce type de construction susciterait-il des émules ?



Les travaux de voirie

Dans notre programme annuel d'amélioration des voiries :

Les villages de Bord, Freisseix et la Faye ont fait l'objet de travaux.



Des travaux d'élargissement de la route des Roches ont été réalisés par les agents de la commune ce qui a nécessité le déplacement des poteaux électriques.



Une réfection complète de la route de Villatanges a été réalisée en enrobé à chaud.



Les travaux d'assainissement du bourg de Morterolles verront le jour courant 2022.

Evènements

Commémoration du 11 novembre 2021

Cette année, la cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée dans des conditions normales avec, en outre, la participation bienvenue des Jeunes Sapeurs Pompiers de Bourgneuf que nous remercions. Le discours officiel a rapproché les deux conflits mondiaux en mentionnant la disparition du dernier compagnon de la Libération et les jeunes Sapeurs Pompiers ont rendu hommage aux soldats morts pour la France au Mali. Ce devoir de mémoire reste essentiel si l'on veut se rappeler que notre démocratie et notre liberté ont mérité que beaucoup, encore aujourd'hui, sacrifient leur vie pour les préserver.



Festivités de fin d'année : *Sous réserve de la situation sanitaire*

La distribution du colis des Anciens aura lieu quoiqu'il arrive le 15 décembre. Les élus chargés de déposer les colis porteront un masque et ne s'attarderont pas, bien qu'il leur en coûte.

Les autres dates sont annoncées ici avec la réserve de rigueur :

Les vœux du Maire seront prononcés dans la salle polyvalente le 14 janvier 2022.

Le Repas des Anciens aura lieu le 23 janvier 2022

Quant au Noël des enfants (12 enfants de notre commune à l'honneur cette année) qui devait se dérouler le 19 décembre 2021 à la salle polyvalente et animé par un conteur, il se voit à regret remplacé par une distribution des cadeaux à domicile par le père Noël suite à une recommandation préfectorale.

Assemblée des habitants

Comme vous avez pu le lire dans l'Edito, nous espérons vivement pouvoir enfin organiser la première assemblée des habitants de la commune.

L'équipe municipale vous accueillera dans la salle polyvalente le Samedi 2 Avril à 10h afin que nous puissions échanger ensemble sur la vie de notre commune.

Rappel aux propriétaires terriens

Dans un souci de sécurité et de bien-être, il nous semble essentiel de rappeler que l'égoutage des branches débordant sur les routes est à la charge des propriétaires. La commune se réserve le droit de prendre un arrêté municipal comme le prévoit la loi, afin d'appliquer les sanctions prévues en cas de manquement.

Article L 2212_2_1 du CGCT issu de la loi N° 2019-1461 dite « engagement et proximité » renforce les pouvoirs du Maire en lui octroyant le pouvoir de prononcer des amendes administratives.

Appel à la vigilance

Depuis quelques semaines, des vols et dégradations ont été rapportés à notre attention. Certes les autorités ont été mises au courant des délits constatés, néanmoins il appartient à chacun de faire preuve de vigilance et de contacter la mairie (et la gendarmerie bien sûr) si vous êtes témoins de faits similaires.

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

L'agent recenseur sera Michèle JANNETAUD.

Devoir de mémoire - Sauvegarde du patrimoine



Il paraît que les êtres humains, dans tous les pays et sur tous les continents, se sont toujours posés ces questions, liées et fondamentales : "Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?" Autrement dit : comment notre présent s'appuie sur le vécu passé pour essayer d'affronter le futur

On comprend donc parfaitement le devoir de mémoire et la nécessité de sauvegarder le patrimoine pour transmettre aux générations futures.

C'est ce qui a ranimé, dans la continuité, les habitants de la commune et leurs élus afin de conserver et de restaurer l'église du village. Cela a été vrai au cours des siècles, bien sûr, et ces dernières années aussi, le dossier des importants travaux actuels de restauration ayant été initié et préparé par l'ancienne municipalité animée par Bernard Laborde, puis poursuivie sous la nouvelle équipe dirigée par Patrice Pataud. Pendant tout ce temps, l'association "Chant de Pierres", ses adhérents et Président Michel Truffy ont soutenu et accompagné cette démarche.

L'église de Saint-Pardoux étant inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1926, la commune a pu bénéficier des aides de l'Etat - Direction Régionale des Affaires Culturelles - de la Région, ainsi que du soutien de la Fondation du Patrimoine et du mécénat populaire. Que tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice en soient ici chaleureusement remerciés.

Une tranche supplémentaire de travaux va nous permettre dans les prochains mois de procéder à la réfection du clocher en bardeaux de châtaignier ainsi que d'embellir l'accès à l'église.

Du haut de notre clocher ce sont pratiquement 9 siècles qui nous contemplent, pour paraphraser Napoléon Ier devant les pyramides égyptiennes. Et si ce clocher, fortifié à l'origine pour garantir la sécurité des populations face aux attaques ennemies, pouvait parler, il nous en raconterait, des histoires...

Les photos de ce dossier nous en racontent aussi et nous espérons que vous en prenez connaissance avec intérêt et plaisir.



Directeur de publication : Patrice Pataud
 Responsable de la rédaction : L'équipe municipale
 Conception Graphique : Jean-François Cuquemelle
 Crédits photographiques : L'équipe municipale - pixabay

Impression ECP Guéret - Ne pas jeter sur la voie publique